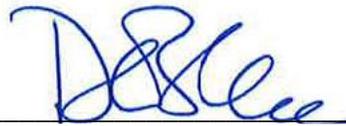


# Savoir polaire Canada

2019–2020

## Plan ministériel



---

L'honorable Dominic LeBlanc, C.P., c.r., député  
Ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et  
du Commerce intérieur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par l'administrateur général de Savoir polaire Canada, 2019

Plan ministériel 2019–2020  
N° de catalogue R101-4F-PDF  
ISSN 2371-7130

Savoir polaire Canada : <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html>  
Demandes de renseignements : [info@polar.gc.ca](mailto:info@polar.gc.ca)

*This document is also available in English.*

---

## Tables des matières

Message du ministre.....	1
Message de l'administrateur général.....	3
Aperçu de nos plans et contexte opérationnel .....	5
Contexte opérationnel .....	7
Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite	8
Responsabilités essentielles : Science et savoir polaires .....	8
Description .....	8
Faits saillants de la planification .....	8
Services internes .....	13
Description .....	13
Faits saillants de la planification .....	13
Dépenses et ressources humaines.....	15
Dépenses prévues .....	15
Ressources humaines prévues .....	16
Budget des dépenses par crédit voté .....	16
État des résultats condensé prospectif .....	17
Renseignements complémentaires .....	18
Renseignements ministériels.....	18
Profil organisationnel.....	18
Raison d'être, mandat et rôle .....	18
Cadre de présentation de rapports .....	19
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes.....	19
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	19
Dépenses fiscales fédérales .....	20
Coordonnées de l'organisation .....	20
Annexe : Définitions .....	21
Notes en fin d'ouvrage.....	24

---



## Message du ministre

Notre Plan ministériel 2019-2020 renseigne les parlementaires et les Canadiens sur la façon dont nous atteindrons nos résultats ministériels au cours de l'exercice 2019-2020. Le Plan ministériel décrit les activités que nous prévoyons réaliser et les résultats que nous prévoyons atteindre d'une manière claire et directe afin de faire preuve de transparence quant à la façon dont l'argent des contribuables sera dépensé par Savoir polaire Canada (POLAIRE) au cours de la prochaine année pour approfondir les connaissances sur l'Arctique canadien et renforcer le leadership du Canada en matière de sciences et technologie polaires au profit des habitants du Nord et de tous les autres Canadiens.



La Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA), au campus de Cambridge Bay, au Nunavut, que POLAIRE exploite constitue un centre scientifique, technologique et d'innovation de calibre mondial dans le Nord canadien. POLAIRE réalise et soutient la collecte de renseignements de base, la surveillance environnementale, la recherche scientifique et le développement technologique; l'organisme a pour mission de contribuer aux efforts visant à trouver des solutions au changement climatique, et de renforcer la résilience des collectivités nordiques. POLAIRE veille à ce que la recherche scientifique et le savoir autochtone contribuent à la prise de décisions dans le Nord afin d'appuyer la gérance environnementale, le développement durable et la création d'emplois.

POLAIRE mise également sur la mobilisation des connaissances, la sensibilisation et le renforcement des capacités. La collaboration avec les organisations et les gouvernements autochtones et du Nord ainsi qu'avec d'autres personnes et organisations de la communauté canadienne et internationale des sciences polaires fait et continuera de faire partie intégrante des activités de POLAIRE et aidera à mieux faire connaître le mandat, les programmes, la coordination et les possibilités de collaboration de POLAIRE.

Le gouvernement du Canada est résolu à renouveler la relation entre le Canada et les peuples autochtones, à trouver des solutions au changement climatique, à faire la promotion du développement économique et à créer des emplois pour la classe moyenne. POLAIRE fait de grands progrès à l'égard de ces grandes priorités dans le Nord, tout en renforçant le leadership du Canada dans le domaine des sciences et de la technologie polaires. Je suis fier de compter cet organisme dans mon portefeuille et j'ai hâte de le voir remplir son mandat, qui suscite beaucoup d'enthousiasme.

L'honorable Dominic LeBlanc, C.P., c.r., député, ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce international

## Message de l'administrateur général

Depuis sa création le 1<sup>er</sup> juin 2015, POLAIRE a fait d'importants progrès en établissant son siège social de la SCREA au campus de Cambridge Bay, au Nunavut. Notre équipe de sciences et technologie continue d'élargir les connaissances de base sur les écosystèmes nordiques; de diriger la recherche sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et les répercussions du changement de l'état des glaces; ainsi que d'établir des partenariats visant à améliorer la conception et la construction des infrastructures nordiques. Ces partenariats de recherche pluriannuels continuent de faire progresser les connaissances à mesure que les projets avancent.



POLAIRE joue un rôle d'intermédiaire en renforçant les liens entre les ministères et les organismes canadiens à vocation scientifique, les organisations autochtones et du Nord, le milieu universitaire, l'industrie et le secteur privé, au Canada et à l'étranger. Sous la supervision de son conseil d'administration, POLAIRE est en train d'élaborer un plan des sciences et de la technologie pour 2020-2025 et un plan stratégique plus vaste à l'échelle de l'organisme pour orienter le financement, les programmes et les activités futurs conformément aux priorités du gouvernement du Canada. Dans l'élaboration de ces plans, il convient de souligner un élément essentiel : les commentaires résultant de la mise à contribution des gens du Nord (y compris les Autochtones) et des autres Canadiens, et ceux issus des consultations entreprises pour éclairer le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada.

Notre équipe chargée de la gestion du savoir et de la mobilisation a réussi à sensibiliser davantage le public à la recherche dans l'Arctique et l'Antarctique et continue d'établir des partenariats en vue de renforcer et d'exploiter les résultats de la recherche polaire en élaborant des produits qui informent les décideurs et appuient l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Elle renforce également la capacité de recherche polaire en organisant des camps scientifiques, en appuyant des initiatives de formation et en créant des emplois pour les étudiants à Cambridge Bay, au Nunavut. POLAIRE continuera de s'associer à d'autres organismes fédéraux dans le but d'atteindre les priorités du gouvernement du Canada en matière de politiques, notamment le changement climatique, la gestion de l'environnement et les données ouvertes. De plus, POLAIRE continuera à consulter les collectivités autochtones et du Nord dans le but d'harmoniser ses priorités avec leurs besoins et de veiller à l'intégration respectueuse des connaissances autochtones dans ses travaux de recherche.

Au cœur de nos efforts de recrutement et de formation se trouve notre engagement à travailler en vue d'accroître la représentation des Inuits du Nunavut dans les postes à POLAIRE, conformément aux obligations fédérales en vertu de l'article 23 de l'Accord du Nunavut<sup>1</sup>. Cela continuera de faire partie de nos priorités au cours des prochaines années.

<sup>1</sup> L'Accord du Nunavut est aussi appelé « Accord sur les revendications territoriales du Nunavut »; « Accord du Nunavut » est l'appellation que préfère la Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI).

David J. Scott, administrateur général

## Aperçu de nos plans et contexte opérationnel

L'organisation et l'administration de POLAIRE sont supervisées par un conseil d'administration qui approuve les plans de travail et les budgets annuels de POLAIRE. Pour l'exercice 2019-2020, le conseil d'administration a établi les priorités suivantes.

- 1) Développer et promouvoir la « marque » POLAIRE dans le Nord et à l'échelle nationale, en tirant parti de l'ouverture du campus de la SCREA comme jalon clé.
- 2) Concentrer la mission scientifique interne et le fonctionnement efficace du campus de la SCREA, en assurant l'inclusion du savoir autochtone pour maximiser l'impact des nouvelles connaissances.
- 3) Renforcer l'appareil organisationnel de POLAIRE afin de permettre à l'organisation de créer d'autres partenariats de recherche nationaux et internationaux dans l'écosystème de création de connaissances de l'Arctique canadien.
- 4) Préparer la mise en œuvre du plan des sciences et de la technologie et du plan stratégique pour 2020-2025 de POLAIRE.

Voici un résumé du Cadre ministériel des résultats de POLAIRE et des principales activités de l'exercice financier 2019-2020 associées aux résultats. Les priorités correspondantes du conseil d'administration sont également définies pour chaque résultat.

### **La recherche en sciences et technologie polaires du Canada est disponible publiquement et appliquée.**

*La recherche en sciences et technologie polaires effectuée au campus de la SCREA sera disponible publiquement et communiquée au Canada et à l'étranger par l'entremise d'une vaste gamme de publications, d'événements, de réunions et d'autres moyens.*

#### **Activités clés**

- Sensibiliser davantage à POLAIRE et à ses activités liées à la recherche par la mise en œuvre d'un plan de promotion.
- Promouvoir la sensibilisation aux résultats de la recherche par l'entremise du rapport Savoir polaire : Aqhaliat.
- Terminer et commencer à mettre en œuvre le plan des sciences et de la technologie 2020-2025 de POLAIRE.

#### **Priorités 1, 2, 3 et 4 du conseil d'administration**

#### **La science arctique au Canada inclut le savoir autochtone et local.**

*POLAIRE veillera à ce que les connaissances autochtones et locales soient intégrées à la recherche qu'il effectue et qu'il finance, et offrira des possibilités de faire progresser l'emploi et la formation des Inuits dans des postes scientifiques, politiques et administratifs qui aideront POLAIRE à respecter les obligations du gouvernement du Canada en matière d'emploi des Inuits en vertu de l'article 23 de l'Accord du Nunavut.*

### **Activités clés**

- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada.
- Continuer de collaborer avec les partenaires autochtones et du Nord afin de contribuer à l'exécution des programmes.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour soutenir le renforcement des capacités, notamment par l'entremise d'ateliers et de formations axées sur les terres.
- Continuer d'offrir des subventions et des contributions pour appuyer des projets qui incluent le savoir autochtone et local.

### **Priorités 2 et 3 du conseil d'administration**

#### **Le Canada favorise les échanges de connaissances et les partenariats nationaux et internationaux en science et technologie polaires.**

*L'exploitation et le maintien du campus de la SCREA en tant que centre de classe mondiale pour les sciences polaires permettront à POLAIRE de renforcer et d'élargir les collaborations en recherche au pays et à l'étranger et, en retour, d'acquérir des connaissances et une expertise pour relever les défis régionaux et circumpolaires.*

### **Activités clés**

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de participation internationale.
- Faciliter l'utilisation du campus de la SCREA par le gouvernement fédéral et d'autres partenaires externes comme endroit pour des activités de recherche et d'échange de connaissances.
- Collaborer avec des collectivités ciblées de l'Arctique pour faire avancer les projets communautaires.
- Chercher des occasions de renforcer le soutien à la recherche antarctique canadienne.

### **Priorités 1, 3 et 4 du conseil d'administration**

#### **La prochaine génération de chercheurs polaires du Canada est formée**

*Les programmes de subventions et de contributions de POLAIRE et le campus de la SCREA continueront d'appuyer les étudiants des programmes techniques, scientifiques et de recherche des collèges et universités. POLAIRE propose des initiatives particulières au campus de la SCREA pour encourager l'engagement des jeunes, notamment des camps scientifiques pour les jeunes de la région, des emplois d'été, des embauches occasionnelles et des placements d'étudiants. POLAIRE offre également des programmes d'échange de chercheurs en début de carrière afin de constituer une base de chercheurs polaires débutants.*

### **Activités clés**

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de renforcement des capacités.
- Mettre en œuvre le Plan d'emploi des Inuits de POLAIRE.

- Aider les étudiants à mener des recherches dans le cadre du Programme de formation scientifique dans le Nord

### **Priorité 2 du conseil d'administration**

## **Contexte opérationnel**

POLAIRE est un organisme relativement nouveau et de taille relativement modeste, créé le 1<sup>er</sup> juin 2015 afin de faire progresser le leadership du Canada dans le domaine des sciences et de la technologie polaires et de faire du campus de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA) un centre de recherche scientifique dans le Nord du Canada. Le campus de la SCREA a été conçu et construit pour optimiser l'innovation dans les sciences et la technologie de l'Arctique, pour accueillir des visiteurs et pour soutenir une vaste gamme de recherches et de connaissances autochtones par l'entremise des services techniques.

Les régions polaires subissent d'importants changements sociaux, environnementaux et économiques qui ont une incidence directe sur les activités de POLAIRE. À l'heure actuelle, les principaux facteurs d'influence sont, entre autres, les suivants.

- Les changements rapides que subit l'environnement de l'Arctique et de l'Antarctique, notamment en ce qui concerne les phénomènes météorologiques extrêmes, se manifestent par la hausse des températures et la fonte constante de la glace, des glaciers, de la neige et du pergélisol.
- Les coûts élevés de la recherche dans l'Arctique et l'Antarctique en raison de l'éloignement des régions polaires, des défis logistiques et des conditions environnementales extrêmes.
- La population nordique est de plus en plus autonome du point de vue politique et économique, ce qui est illustré par le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources aux gouvernements territoriaux et par le transfert progressif du contrôle du programme de recherche au Nord.
- La progression continue de l'autonomie gouvernementale autochtone dans toute la région et ses effets positifs sur les politiques du gouvernement, notamment sur la façon dont les recherches sont effectuées.
- Le niveau de scolarité des Inuits a une incidence sur la préparation à certains types d'emplois à POLAR, les investissements dans le renforcement des capacités et le perfectionnement des employés étant importants pour que POLAR respecte ses obligations en vertu de l'Accord du Nunavut.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats prévus de Savoir polaire Canada, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

## Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite

### Responsabilités essentielles : Science et savoir polaires

#### Description

POLAIRE est l'organisme canadien responsable des sciences polaires, basé au campus de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique, une installation de renommée internationale située à Cambridge Bay, au Nunavut. POLAIRE effectue et publie des recherches polaires multidisciplinaires. Dans le cadre de notre programme de subventions et de contributions, nous finançons des partenaires externes comme les universités, les collectivités du Nord et les organismes qui mènent des recherches et des projets connexes. POLAIRE s'efforce d'inclure le savoir autochtone et local dans la mesure du possible et d'accroître la coordination et la collaboration de la recherche à l'échelle nationale et internationale en tirant parti des ressources des partenaires. Au moyen d'ateliers, de conférences, de médias sociaux et d'autres outils, POLAIRE partage le savoir et favorise l'échange du savoir entre les milieux scientifiques et politiques polaires et le grand public. Dans toutes ses activités de base, POLAIRE vise à financer et à former la prochaine génération de chercheurs polaires, en mettant l'accent sur les jeunes du Nord.

#### Faits saillants de la planification

Voici les faits saillants prévus pour l'exercice 2019-2020, classés selon les résultats ministériels de POLAIRE.

***La recherche en sciences et technologie polaires du Canada est disponible publiquement et appliquée*** – Les activités qui seront menées au cours de l'exercice 2019-2020 pour appuyer l'atteinte de ce résultat comprendront la mise en œuvre du plan de promotion de POLAIRE, y compris l'élaboration et la diffusion de nouveaux produits du savoir et des communications ainsi que des activités de sensibilisation du public ciblées. POLAIRE élaborera et mettra également en œuvre sa stratégie de mobilisation des connaissances qui vise à renforcer l'application des résultats de la recherche polaire par la collaboration et le partage du savoir au sein de la communauté des chercheurs polaires. POLAIRE recueille et partage également des données de recherche avec d'autres chercheurs et le public, y compris des données météorologiques et environnementales de référence provenant de l'aire de recherche environnementale de la SCREA et des spécimens de l'Arctique et des données génétiques provenant de sa bibliothèque de caractérisation et de référence du biote arctique afin de fournir une base pour surveiller et mieux comprendre les changements de l'environnement. Les nouvelles connaissances générées par POLAIRE et ses partenaires continueront d'être partagées dans un premier temps par l'entremise du rapport en ligne à accès libre *Savoir polaire : Aqhaliat*.

***La science arctique au Canada inclut le savoir autochtone et local*** – Au cours de l'exercice 2019-2020, les activités à l'appui de l'atteinte de ce résultat comprendront un

engagement continu en personne avec les partenaires autochtones et du Nord par l'entremise de mécanismes officiels et informels pour assurer une participation significative des principaux groupes autochtones et du Nord. POLAIRE participera également à des discussions avec des spécialistes des données et des intervenants (d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux) sur les types de modèles de données, d'éducation et d'infrastructure nécessaires pour mieux gérer et intégrer les données issues de la recherche scientifique et du savoir autochtone.

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du nouveau Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du gouvernement du Canada, POLAIRE copréside divers groupes de travail, dont un sur le savoir autochtone, et participe aux travaux de ces groupes.

***Le Canada favorise l'échange de connaissances et les partenariats nationaux et internationaux en sciences et technologie polaires*** – La portée du Programme des sciences et de la technologie est très vaste et les organisations partenaires s'attendent à ce que POLAIRE mène et appuie des activités scientifiques et technologiques de calibre mondial et joue un rôle de coordination au Canada en matière de sciences arctiques et antarctiques. Au cours de l'exercice 2019-2020, POLAIRE continuera d'établir des partenariats pour aider à combler les lacunes en matière de capacité et d'expertise scientifique. Plus précisément, POLAIRE favorisera l'utilisation du campus de la SCREA par le gouvernement fédéral et d'autres partenaires externes comme endroit pour des activités de recherche et d'échange de connaissances.

POLAIRE élaborera également une stratégie de participation internationale, en consultation avec Affaires mondiales Canada et d'autres ministères et mettra en œuvre l'Accord sur le renforcement de la coopération scientifique internationale dans l'Arctique au Canada. POLAIRE continuera également de travailler avec Affaires mondiales Canada et Environnement et Changement climatique Canada pour appuyer les possibilités de renforcer l'engagement et la recherche du Canada dans l'Antarctique.

***La prochaine génération de chercheurs polaires du Canada est formée*** – Pour atteindre ce résultat au cours de l'exercice 2019-2020, il faudra élaborer et mettre en œuvre une stratégie de renforcement des capacités afin d'accroître l'intérêt à l'égard des possibilités dans le domaine des sciences et de la technologie polaires, en particulier pour les groupes autochtones et les femmes, par :

- l'offre d'une aide financière aux partenaires externes pour des projets et des activités de renforcement des capacités (p. ex. ateliers, formation) pour les chercheurs en début de carrière;
- l'organisation de camps scientifiques pour les enfants et les jeunes;
- l'organisation d'ateliers et de formations axées sur le territoire à l'intention des habitants des collectivités du Nord;

POLAIRE continuera également de mettre en œuvre son Plan d'emploi des Inuits et de participer aux groupes de travail interministériels dirigés par Pilimmaksaivik, le centre d'excellence fédéral pour l'emploi des Inuits au Nunavut, afin de continuer à appuyer l'élaboration et la mise en

œuvre de mesures pangouvernementales visant à réduire les obstacles et à accroître l'emploi des Inuits au Nunavut.

Les activités prévues pour atteindre ce résultat visent à la fois à appuyer les priorités pangouvernementales en matière d'égalité entre les sexes, de diversité et d'inclusivité et à aider à respecter les obligations de POLAIRE en vertu de l'article 23 de l'Accord du Nunavut, soit d'assurer une représentation d'environ 85 % des Inuits dans les groupes et niveaux d'emploi. L'augmentation de la représentation des Inuits s'est avérée un défi, étant donné qu'il existe des classifications propres à la science et des exigences en matière d'études supérieures (M.Sc., Ph. D.) pour bon nombre des postes de POLAIRE. Le risque de ne pas satisfaire à cette obligation est exacerbé par le fait que le campus de la SCREA est situé dans une petite collectivité nordique qui manque de main-d'œuvre locale qualifiée pour les postes axés sur les sciences et les politiques. Il se peut aussi que les attentes des intervenants à l'égard des avantages associés au campus de la SCREA ne puissent être comblées, car elles sont extrêmement élevées en ce qui concerne les possibilités d'emploi pour la population locale, le développement économique au Nunavut et le soutien aux entreprises et organismes locaux. POLAIRE cherche à atténuer ces risques à l'aide des activités susmentionnées.

Le tableau suivant résume les résultats énoncés dans le Cadre ministériel des résultats de POLAIRE et les indicateurs associés à ces résultats. Les cibles, pour les indicateurs présentés dans le tableau, ont été établies au cours de l'exercice 2019-2020 à partir des données recueillies pendant la dernière année. POLAIRE passera en revue certaines cibles l'an prochain pour s'assurer de pouvoir faire un suivi précis des résultats. Comme le Cadre ministériel des résultats de POLAIRE n'a été approuvé qu'en avril 2018, les résultats réels n'ont pas fait l'objet d'un suivi avant cette date et, par conséquent, aucune information n'est disponible en ce qui concerne les « résultats réels » dans le tableau ci-dessous. Les premiers résultats seront présentés dans le Rapport sur les résultats ministériels 2018-2019.

## Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs des résultats ministériels	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
La recherche en sciences et technologie polaires du Canada est disponible publiquement et appliquée.	Pourcentage des publications de recherches pilotées et subventionnées par Savoir polaire Canada qui sont disponibles en ligne au public canadien.	30 %	Mars 2025	S.O.	S.O.	S.O.
	Nombre de citations provenant de recherches pilotées et subventionnées par Savoir polaire Canada.	100	Mars 2025	S.O.	S.O.	S.O.
La science arctique au Canada inclut le savoir autochtone et local.	Pourcentage de projets de recherche arctiques pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada qui intègrent le savoir autochtone ou local.	90 %	Mars 2020	S.O.	S.O.	S.O.
	Pourcentage de projets arctiques pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada faisant appel à des gens du Nord.	90 %	Mars 2020	S.O.	S.O.	S.O.
Le Canada favorise les échanges de connaissances et les partenariats nationaux et	Nombre d'activités ou d'initiatives d'échange de connaissances pilotées ou subventionnées	100	Mars 2020	S.O.	S.O.	S.O.

Résultats ministériels	Indicateurs des résultats ministériels	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
internationaux en science et technologie polaires.	par Savoir polaire Canada.					
	Pourcentage d'investissements suscités chez les partenaires dans des projets pilotés et subventionnés par Savoir polaire Canada.	100 %	Mars 2025	S.O.	S.O.	S.O.
	Pourcentage des projets pilotés par Savoir polaire Canada qui intègrent des partenaires externes.	75 %	Mars 2025	S.O.	S.O.	S.O.
La prochaine génération de chercheurs polaires du Canada est formée	Nombre de jeunes participant à des activités pilotées ou subventionnées par Savoir polaire Canada.	Aucune cible ne sera établie pour cet indicateur parce que celui-ci sera modifié.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	Nombre de chercheurs, de techniciens et d'employés de soutien en début de carrière participant aux projets pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada.	Aucune cible ne sera établie pour cet indicateur parce que celui-ci sera modifié.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
16 342 429	16 342 429	16 342 429	16 342 429

## Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022
28	28	28

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Savoir polaire Canada sont accessibles dans [InfoBase du GC](#).

## Services internes

### Description

Les Services internes comprennent des groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Les 10 catégories de services sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de technologie de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
16 459 179	16 459 179	15 418 168	15 725 562

## Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022
34	34	34

### Faits saillants de la planification

Afin d'aider les programmes de POLAIRE à obtenir les résultats énoncés dans son Cadre ministériel des résultats, les activités suivantes des services internes seront réalisées au cours de l'exercice 2019-2020.

- Préparer la mise en œuvre du Plan stratégique 2020-2025 de POLAIRE, en mettant l'accent sur les besoins en dotation et en ressources pour favoriser la réalisation de la vision à long terme de l'organisation.
- Évaluer les modalités des programmes de financement de POLAIRE afin de simplifier les outils, les processus et les ententes associés à la prestation des programmes de subventions et de contributions.

Afin de contribuer à l'atteinte du résultat ministériel de POLAIRE qui vise à *former la prochaine génération de chercheurs polaires au Canada*, les activités suivantes liées aux ressources humaines seront réalisées au cours de l'exercice 2019-2020.

- Continuer d'appuyer les domaines de la dotation, de la classification, de la rémunération, des relations de travail, de la gestion du rendement ainsi que de l'apprentissage et de la formation.
- Terminer la mise à jour du Cadre stratégique en matière de ressources humaines de POLAIRE et le mettre en œuvre.

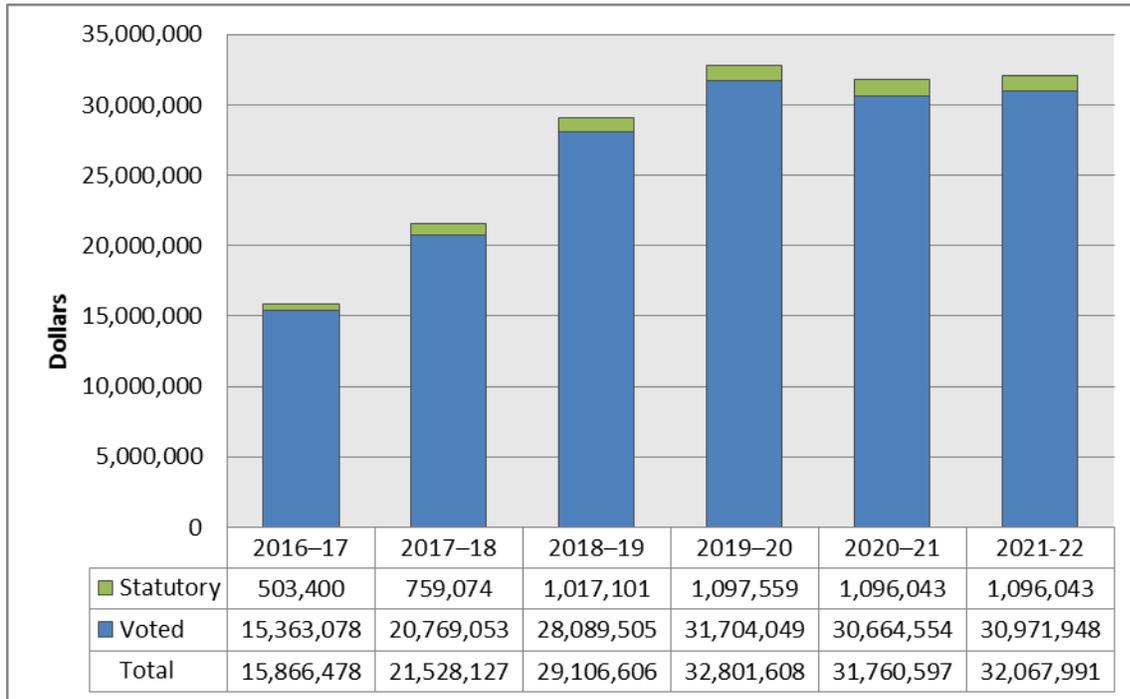
Pour se préparer à la préparation au transfert du campus de la SCREA à POLAIRE et à l'exploitation complète du campus, les activités suivantes seront entreprises.

- Continuer d'élaborer et de raffiner le modèle hybride de prestation de services ministériels de POLAIRE, en partenariat avec des fournisseurs de services clés comme RCAANC, Services publics et Approvisionnement Canada, et d'autres ministères fédéraux.
- Élaborer un programme de fonctionnement et d'entretien et une stratégie de gestion des biens pour le campus de la SCREA.

# Dépenses et ressources humaines

## Dépenses prévues

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère



Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses 2016-2017	Dépenses 2017-2018	Prévisions des dépenses 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
Science et savoir polaires	11 569 877	16 524 322	19 847 349	16 342 429	16 342 429	16 342 429	16 342 429
<b>Total partiel</b>	<b>11 569 877</b>	<b>16 524 322</b>	<b>19 847 349</b>	<b>16 342 429</b>	<b>16 342 429</b>	<b>16 342 429</b>	<b>16 342 429</b>
Services internes	4 296 601	5 003 805	9 259 257	16 459 179	16 459 179	15 418 168	15 725 562
<b>Total</b>	<b>15 866 478</b>	<b>21 528 127</b>	<b>29 106 606</b>	<b>32 801 608</b>	<b>32 801 608</b>	<b>31 760 597</b>	<b>32 067 991</b>

Depuis sa création en juin 2015, le niveau de financement de POLAIRE a augmenté pour appuyer la mise en œuvre du programme. Le budget de 2018 annonçait de nouveaux fonds pour appuyer le fonctionnement et l'entretien sûrs et durables du campus et des installations de la

SCREA. POLAIRE continue d'examiner ses programmes et ses activités afin de mieux comprendre ses besoins en ressources pour contribuer à l'atteinte des résultats prévus.

## Ressources humaines prévues

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et Services internes	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Prévisions d'équivalents temps plein 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022
Science et savoir polaires	25	31	32	28	28	28
<b>Total partiel</b>	25	31	32	28	28	28
Services internes	14	24	26	34	34	34
<b>Total</b>	39	55	58	62	62	62

Depuis la création de l'organisation en juin 2015, le niveau de dotation de POLAIRE a augmenté pour appuyer la mise en œuvre du programme et les activités du campus. POLAIRE continue d'examiner ses niveaux de dotation afin de mieux comprendre ses besoins en ressources pour contribuer à l'atteinte des résultats prévus.

## Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de POLAIRE sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2019-2020](#).<sup>ii</sup>

## État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de Savoir polaire Canada. Les prévisions des renseignements financiers sur les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière. Les montants des prévisions et des dépenses prévues présentés dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses; par conséquent, il est possible que les montants diffèrent

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web de POLAIRE](#)<sup>i</sup>.

État des résultats condensé prospectif  
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats prévus 2019-2020*	Écart (résultats prévus pour 2019-2020 moins prévisions des résultats de 2018 2019)*
Total des dépenses	28 672 473	33 401 058	4 728 585
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	28 672 473	33 401 058	4 728 585

\*Le total des dépenses pour les résultats prévus en 2019-2020 ne comprend pas l'amortissement du campus de la SCREA puisque la date exacte de son transfert de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada à POLAIRE et la valeur de ce transfert n'ont pas encore été déterminées.

L'augmentation de 4,7 millions de dollars en ce qui concerne les résultats prévus en 2019–2020 pour le coût de fonctionnement net, quand on le compare aux prévisions des résultats pour 2018–2019, est principalement attribuable au nouveaux fonds servant à financer les opérations et l'entretien sécuritaires et durables du campus et des installations de la SCREA.

## Renseignements complémentaires

### Renseignements ministériels

#### **Profil organisationnel**

**Ministre de tutelle :** L'honorable Dominic LeBlanc, C.P., c.r., député, ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce international

**Président :** Richard Boudreault

**Administrateur général :** David J. Scott, administrateur général

**Portefeuille ministériel :** Affaires intergouvernementales et du Nord et Commerce intérieur

**Instrument habilitant :** *Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique*

**Année d'incorporation et de création :** 2015

**Autres :** L'administration de Savoir polaire Canada (POLAIRE) est assurée par un conseil d'administration composé de neuf membres, dont un président et un vice-président. Le conseil d'administration approuve le plan de sciences et technologie de l'organisme ainsi que le budget et les plans de travail annuels. Il relève du ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur. Tous les membres du conseil d'administration sont nommés par décret pour des mandats ne dépassant pas cinq ans, et ils peuvent être admissibles à une nomination pour un deuxième mandat. Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions à temps partiel.

#### **Raison d'être, mandat et rôle**

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web](#) de POLAIRE.

## Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de POLAIRE pour 2019-2020 sont illustrés ci-dessous :

Responsabilité principale : Science et savoir polaires	
Cadre des résultats ministériels	Résultat ministériel 1 : La recherche en science et technologie polaires du Canada est disponible publiquement et appliquée.
	Indicateur 1 : Pourcentage des publications de recherches pilotées et subventionnées par Savoir polaire Canada qui sont disponibles en ligne au public canadien.
	Indicateur 2 : Nombre de citations provenant de recherches pilotées et subventionnées par Savoir polaire Canada.
	Résultat ministériel 2 : La science arctique du Canada inclut le savoir autochtone et local.
	Indicateur 3 : Pourcentage de projets de recherche arctiques pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada qui intègrent le savoir autochtone et local.
	Indicateur 4 : Pourcentage de projets arctiques pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada faisant appel à des gens du Nord.
	Résultat ministériel 3 : Le Canada favorise les échanges de connaissances et les partenariats intérieurs et internationaux en science polaire.
	Indicateur 5 : Nombre d'activités ou d'initiatives d'échange de connaissances pilotées ou subventionnées par Savoir polaire Canada.
	Indicateur 6 : Pourcentage d'investissements suscités chez les partenaires dans des projets pilotés et subventionnés par Savoir polaire Canada.
Indicateur 7 : Pourcentage de projets pilotés par Savoir polaire Canada qui intègrent des partenaires externes.	
Résultat ministériel 4 : La prochaine génération de chercheurs polaires du Canada est formée.	
Indicateur 8 : Nombre de jeunes participant à des activités pilotées ou subventionnées par Savoir polaire Canada.	
Indicateur 9 : Nombre de chercheurs, techniciens et personnels de soutien en début de carrière participant aux projets subventionnés ou pilotés par Savoir polaire Canada.	
Inventaire des programmes	Programme : - Science et technologie
	Programme : - Gestion du savoir et mobilisation
Services internes	

## Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes de Savoir Polaire Canada sont disponibles dans l'[InfoBase du GC](#)<sup>iii</sup>.

## Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web de POLAIRE](#) : <sup>i</sup>

- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus

## Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)<sup>iv</sup>. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

## Coordonnées de l'organisation

Administration centrale de Cambridge Bay :

Savoir polaire Canada — Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique  
1, chemin Uvajuq  
C.P. 2150  
Cambridge Bay (Nunavut) X0B 0C0  
Tél. : (867) 983-7425

Bureau d'Ottawa :

Savoir polaire Canada  
170, avenue Laurier Ouest, bureau 200  
Ottawa (Ontario) K1P 5V5  
Tél. : (613) 943-8605

David J. Scott, administrateur général

Tél. : (613) 943-8605

Courriel : [info@polar.gc.ca](mailto:info@polar.gc.ca)

## Annexe : Définitions

### **analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])**

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des services sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse ne se limite pas au sexe ou au genre. L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles. Parmi les exemples de processus d'ACS+, mentionnons l'utilisation de données désagrégées selon le sexe et d'autres facteurs identitaires croisés dans l'analyse du rendement, et l'identification de tout impact du programme sur divers groupes de personnes, en vue d'ajuster ces initiatives pour les rendre plus inclusives.

### **architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)**

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

### **cible (target)**

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

### **crédit (appropriation)**

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

### **dépenses budgétaires (budgetary expenditures)**

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

### **dépenses législatives (statutory expenditures)**

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées.

### **dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)**

Dépenses nettes et recettes liées à des prêts, placements et avances qui changent la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

### **dépenses prévues (planned spending)**

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Par conséquent, elles peuvent comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

### **dépenses votées (voted expenditures)**

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

**équivalent temps plein (full time equivalent)**

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

**évaluation (evaluation)**

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'en évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités, et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

**expérimentation (experimentation)**

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

**indicateur de rendement (performance indicator)**

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

**initiative horizontale (horizontal initiative)**

Initiative dans le cadre de laquelle deux ministères ou plus reçoivent des fonds dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

**plan (plan)**

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

**plan ministériel (Departmental Plan)**

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

**priorité (priority)**

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Les priorités représentent les éléments les plus importants ou ce qui doit être fait en priorité pour appuyer l'obtention des résultats stratégiques ou les résultats ministériels souhaités.

**priorités pangouvernementales (government-wide priorities)**

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels de 2017-2018, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement dans le discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire, la croissance de la classe moyenne; un gouvernement ouvert et transparent; un environnement sain et une économie forte; la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

**production de rapports sur le rendement (performance reporting)**

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

**programme (program)**

Groupe constitué d'intrants, de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est souvent traité comme une unité budgétaire.

**programme temporisé (sunset program)**

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

**rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)**

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

**rendement (performance)**

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

**résultat (result)**

Conséquence externe attribuée, en partie, à une organisation, une politique, un programme ou une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

**résultat stratégique (Strategic Outcome)**

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation

**structure de gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)**

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

## Notes en fin d'ouvrage

---

- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ii. Budget principal des dépenses 2017–2018, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- iii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iv. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>